



## **Communiqué de presse du Conseil des affaires francophones et de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes**

### **L'avenir de Bienne et de la région interjurassienne au cœur des discussions**

*Bienne, le 11 février 2010*

**L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a présenté son rapport sur l'avenir institutionnel de la région, hier, à Bienne, devant le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). De nombreuses questions ont été posées sur les deux pistes du rapport et leurs effets éventuels sur le district de Bienne.**

La séance d'information interactive du 10 février 2010 a permis à l'AIJ de présenter son rapport final et son rapport de minorité devant le CAF et des représentants du Conseil municipal de Bienne et d'Evilard. Cette présentation s'est déroulée dans un esprit de dialogue constructif, fidèle à l'esprit de la charte interjurassienne rédigée par l'AIJ, en présence d'observateurs du Conseil du Jura bernois.

Les représentants de l'AIJ ont ensuite répondu à de nombreuses questions sur les deux pistes du rapport et sur la place du district de Bienne dans ces perspectives d'avenir. La situation particulière de Bienne et de sa minorité francophone ont été évoquées à plusieurs reprises. Très stimulante, cette phase de questions a permis d'aborder des thématiques aussi diverses que la création des conférences régionales, la politique d'agglomérations, le récent sondage sur l'idée d'un grand canton de l'Arc jurassien, la notion de frontière cantonale ou encore la place de Bienne dans l'histoire de la Question jurassienne.

Les préoccupations des autorités municipales de Bienne et d'Evilard et du Conseil des affaires francophones ont ainsi pu être exprimées. L'avenir dira dans quelle mesure elles pourront être prises en compte dans la suite des travaux sur l'avenir institutionnel de la région. De leur côté, les autorités municipales, la DBAJ et le CAF continuent leurs travaux, notamment pour l'attribution d'un mandat d'étude complémentaire sur les liens entre le district de Bienne et le Jura bernois. Un premier projet de mandat a été rédigé et présenté à la Délégation aux affaires jurassiennes du Conseil-exécutif du canton de Berne.

#### **Note aux rédactions :**

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à:

- M. David Gaffino, secrétaire général du CAF et de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes : 032 323 28 70 ou 078 607 17 65.